

Document

Le déficit public à 7,5% du PIB en 2009, la dette à 77,6%. (02.04)

Reuters – 01.04

Conséquence de la crise, le déficit public de la France a représenté 7,5% de son produit intérieur brut en 2009, contre 3,3% en 2008, tandis que le poids de la dette a atteint 77,6%, annonce l'Insee.

Le chiffre du déficit est d'une ampleur sans précédent depuis au moins un demi-siècle mais n'en marque pas moins une légère amélioration par rapport à la prévision de 7,9% retenue dans le projet de loi de finances rectificative (PLFR) de 2010, et le gouvernement a réitéré sa détermination à le ramener à 3% du PIB à l'horizon 2013.

La prévision de 7,9% était elle-même revue en baisse par rapport à une projection initiale de 8,2%.

Le déficit public a augmenté au total de 80,1 milliards l'an dernier pour atteindre 144,8 milliards, sous l'effet d'une baisse de 4,3% des recettes et d'une hausse de 3,8% des dépenses, a précisé l'Insee.

Rapportées au PIB, la part des recettes est passée de 49,5% en 2008 à 48,1%, tandis que celle des dépenses a augmenté à 55,6% contre 52,8%.

Le taux des prélèvements obligatoires a diminué de 1,6 point en 2009, à 41,3% du PIB contre 42,9% en 2008, du fait d'une contraction de 8% des impôts.

La dégradation du déficit public est "*intégralement liée à la crise*", indiquent la ministre de l'Economie, Christine Lagarde, et le nouveau ministre du Budget, François Baroin, dans un communiqué commun.

Elle reflète, expliquent-ils, d'une part le plan de relance qui a accru les dépenses de l'Etat et d'autre part le choix des pouvoirs publics de ne pas compenser les pertes de recettes fiscales liées à la baisse de l'activité.

"Cette stratégie, souligne Bercy, a porté ses fruits puisque l'économie française a relativement mieux résisté que celle de ses voisins avec un recul du PIB de -2,2 % en 2009 contre -4,0% en moyenne dans la zone euro."

L'Insee a également publié les chiffres de la dette publique au sens de Maastricht, qui a augmenté de 31,7 milliards d'euros au quatrième trimestre pour atteindre 1.489,0 milliards en fin d'année, soit environ 77,6% du PIB.

Ce pourcentage représente une hausse de 1,8 point par rapport au troisième trimestre et est proche de la prévision du PLFR qui l'estimait en janvier à 77,4%.

La dette de l'Etat a augmenté de 11,7 milliards d'euros au quatrième trimestre pour s'élever à 1.162,6 milliards.

Outre la dette de l'Etat, la dette publique au sens du traité de Maastricht prend en compte celle des administrations de sécurité sociale (54,3 milliards), des administrations publiques locales (156,8 milliards) et des organismes divers d'administrations centrales (Odac, 115,3 milliards).

La contribution des administrations publiques locales au déficit a augmenté de 13,9 milliards, celle des administrations de sécurité sociale de six milliards et celle des Odac de 11,7 milliards, en partie à cause de l'émission par la Société de prise de participation de l'Etat (SPPE) de billets de trésorerie qui ont augmenté sa dette de 7,7 milliards et diminué d'autant celle de l'Etat.

La dette publique représentait 67,5% du PIB à la fin 2008. Dans son programme de stabilité transmis à la Commission européenne, le gouvernement prévoit que ce ratio monte encore à 83,2% en 2010 et 86,1% en 2011.

Le seul déficit public, lui, représenterait cette année 8,2% du PIB avant d'être ramené à 6,0% en 2011 et de revenir à la barre de 3% en 2013.

Le traité de Maastricht, mis en veilleuse par la crise, plafonne le déficit public à 3% du PIB et la dette à 60%.

"Conformément à ses engagements européens, le gouvernement est résolu à réduire le déficit public à 3% du PIB d'ici 2013", réaffirmation Christine Lagarde et François Baroin dans leur communiqué.

Une baisse de 5,2 points du déficit entre 2010 et 2013 suppose un effort d'une centaine de milliards d'euros que le gouvernement compte réaliser en limitant les dépenses et en favorisant la croissance, sans augmenter les impôts.

La croissance en volume de la dépenses publique globale sera ainsi limitée à 1% à partir de 2011, tandis qu'une croissance économique attendue à 2,5% entre 2011 et 2013 permettra d'accroître les recettes fiscales.

Le 17 mars, dans un rapport d'évaluation, la Commission européenne a estimé que le programme français reposait sur des hypothèses *"plutôt optimistes"*.

Paris prévoit pour cette année une croissance de 1,4%.